

Contrat de location Emplacement

A renvoyer au camping

INFOS CLIENT

N° client :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Portable :

Email : @

Souhaitez-vous recevoir votre confirmation de réservation par mail ? oui non

INFOS PARTICIPANTS

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Immatriculation : Nbre de personnes : (6 pers. Max. par emplacement)

Attention ! Un seul véhicule est autorisé sur le terrain. Le second, sur le parking extérieur privé gratuit.

Animal : oui non

Note : Les mineurs non accompagnés par leurs parents ne seront pas admis

INFOS SEJOUR, JE DESIRE LOUER :

UN EMPLACEMENT

Date / / 2018 à partir de 13h

d'arrivée :

Date départ : / / 2018 jusqu'à 12h

soit nuitées

Tente Electricité oui non

Caravane Pensez à apporter un câble prise française

Camping-car

Dimension : x

JE SOUHAITE LOUER (sous réserve de disponibilité)

Barbecue à gaz

Réfrigérateur (35 € / semaine)

Préférence d'emplacement : (Nous nous efforcerons d'en tenir compte dans la mesure de nos possibilités)

.....
.....

Comment avez-vous connu le camping les Cyprès ?

Bouche à oreille Internet Déjà venu

Autre :

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales (au dos de ce document) de location et m'engage à les respecter

ACOMPTE A VERSER

	Basse saison	Haute saison
Frais de réservation	10 €	20 €
Emplacement	25 % du séjour	80 €
soit :	€	
<input type="checkbox"/> Option : Assurance annulation	4 % du séjour, hors FD et taxes (15 € minimum)	
Condition et déclaration à télécharger sur www.campez-couvert.com	€	€
Total acompte à régler*	€	

* frais de réservation + acompte emplacement + assurance annulation

MODE DE REGLEMENT

chèque chèque vacances Mandat cash

CB : N° :

Expire-le : ___/___ Cryptogramme : ___

Virement bancaire :

IBAN : FR76 1721 9406 2080 2210 5829 216

Code BIC : CCBPFRPP219

Merci de nous indiquer le jour du virement

Date et signature :

Conditions Générales de Location

La Réservation :

La réservation ne pourra être traitée qu'à réception du contrat de location accompagné d'un acompte dont le montant est calculé en fonction du type de location :

- Pour la réservation d'un **emplacement camping** : 80€ d'arrhes + frais de réservation + les frais d'assurance annulation et interruption (facultative).

La réservation devient définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part. La réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. Toute modification du contrat pouvant entraîner la variation du montant des redevances en plus ou en moins, doit être signalée et ne sera effective qu'après accord du gestionnaire. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Note : les mineurs non accompagnés par leurs parents ne seront pas admis.

Les modalités de paiement :

Accompagné du contrat de réservation signé : par chèque bancaire ou CCP, mandat postal, chèques vacances ANCV (en entier avec talon du haut), ou par carte bancaire (16 chiffres + date d'expiration + le cryptogramme) pour les réservations par fax, téléphone ou internet.

Les chèques supérieurs à 50 € sont refusés à la réception du camping.

Le solde des séjours :

Le règlement du solde s'effectue comme suit:

- pour les emplacements : intégralité du solde à payer lors de votre arrivée *,

Attention : vous ne recevrez aucun rappel de règlement. A réception de votre règlement du solde, nous vous ferons parvenir le bon de séjour. En l'absence du règlement de ce solde dans les délais précités, la location sera considérée comme annulée d'office et toutes les sommes versées resteront acquises au camping

Les Tarifs :

Ils comprennent :

- La location de l'emplacement ou de l'hébergement (pour le nombre de personnes indiqué, un bébé comptant pour une personne),
- la fourniture en gaz et électricité pour les hébergements,
- l'accès aux piscines (réservé exclusivement à la clientèle du camping), aux aires de jeux, aux sanitaires communs, certaines activités...

Ils ne comprennent pas :

- Les frais de réservation,
- l'assurance annulation et interruption,
- la TAXE DE SEJOUR (cette taxe municipale est obligatoire et est perçue avec le solde, au tarif en vigueur et pendant la période de perception),
- les suppléments tels que : les animaux, certaines activités, la location de linge, le nettoyage de la location en fin de séjour, les forfaits wifi, les locations diverses (vélos, karts...),
- les cautions pour les emplacements demandées en garantie d'une restitution du badge (20 € restitués lors du départ), + 10€ / bracelet piscine.

Cautions

a) pour les emplacements

Une caution de 20 € vous sera demandée le jour de votre arrivée, en garantie d'une restitution du badge d'entrée, ainsi qu'une caution de 10 € / bracelet piscine (si bracelet non permanent).

Divers : Barbecue, Piscines, Animaux, Terrains de jeux, Circulation Prise de vue...

• Seuls les barbecues à gaz sont autorisés.

- Les animaux sont acceptés moyennant une redevance. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués et vaccinés. Leur carnet de santé vous sera demandé le jour de votre arrivée. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits. Ils ne doivent être laissés en liberté, ni même enfermés en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.
- Les ballons « type foot cuir » sont strictement interdits dans l'enceinte du camping.
- La circulation est limitée à 10 km/h dans l'enceinte du camping. Pour des raisons de sécurité, la circulation est interdite la nuit (horaires précisées à l'entrée).
- Nous pouvons être amenés à vous photographier ainsi que votre famille pour les besoins publicitaires de nos campings. Si vous ne le souhaitez pas, il vous faudra nous le notifier par courrier recommandé avant votre arrivée.

Extrait du règlement intérieur

- Piscine : Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. La piscine est exclusivement réservée à notre clientèle. L'accès est interdit aux visiteurs. **Les shorts de bains sont strictement interdits dans l'espace aquatique**, le port du maillot de bain est obligatoire. Il est formellement interdit de boire, manger ou fumer dans l'enceinte de la piscine, sous peine d'exclusion du camping.
- Silence : la circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 km/h et est interdite entre 22h30 et 7h00 du matin (les portes d'accès sont fermées entre ces horaires L'usage d'appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 23h, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

Arrivée retardée - départ anticipé

Le gestionnaire du camping doit être avisé par écrit (email ou courrier) de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'emplacement ou d'hébergement. Sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu.

Il n'y a aucun remboursement, ni aucune réduction dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé quelles qu'en soient les raisons. Le règlement de la totalité des jours et/ou nuitées réservés est dû en intégrité au camping.

Assurance annulation et interruption CAMPEZ-COUVERT (facultative)

Aucun remboursement des sommes versées ne sera possible si vous ne souscrivez pas au forfait Assurance annulation et interruption. Nous vous recommandons de souscrire la garantie assurance CAMPEZ-COUVERT d'un montant de :

- 4% du montant de la réservation (15€ minimum) (hors frais de dossier & taxes de séjour).

* En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.

* La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.

* L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré. (Hors frais de dossier et taxes de séjour).

* En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous 5 jours.

* Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne sur <http://www.campez-couvert.com>

Médiation à la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping les Cyprès. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par voie postale : MEDICYS- Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 – Paris »